

Mail : sauvegarde.du.carladez@club-internet.fr

Site internet : <http://sauvegarde-carladez.iffance.com>

BULLETIN D'AUTOMNE, N°4

Un grand merci à tous ceux qui, cet été, nous ont témoigné leur soutien et leur aide, lors des marchés, des manifestations ainsi qu'à notre réunion publique du 3 août à laquelle environ 300 personnes ont assisté.

Nous avons cependant un bémol à notre joie, les six maires du canton n'ont pas daigné assister à cette réunion. Nous leur avons pourtant envoyé une invitation et avons promis, notamment, à Mr Issanchou et à Mr Mestre que nous les aurions reçus avec tolérance, courtoisie et sans aucune animosité. L'ambiance de cette soirée fut en effet sereine, avec une assemblée attentive et avide d'informations.

Il nous semblait important qu'ils entendent nos arguments et les questionnements de leurs administrés. Nous nous efforçons d'établir le dialogue avec nos élus qui, malheureusement refusent d'écouter d'autres voix que celles des promoteurs.

Trouvez-vous normal que nos maires n'aient assisté qu'aux comités locaux éoliens organisés par E.V.O, qui ont pour but de valoriser le projet ?

Quand vont-ils avoir le courage d'organiser eux-mêmes une réunion d'information sur leurs motivations à défendre ce projet, sans la participation d'EVO ?

Mr Issanchou nous traite "d'agités" par presse interposée, nous tenons à vous annoncer que ce canton "bouillonnant" recèle **228 adhérents** "agités" cotisant à notre association et que nous avons dépassé les **1450 signataires** "agités" à notre pétition contre ce projet éolien ! **Nos élus ne doivent pas oublier qu'ils sont nos représentants et non nos dirigeants.**

ANALYSE DE NOTRE PETITION, AU 25 AOÛT 2006, SUR L'ENSEMBLE DES SIGNATAIRES :

- **71,20 % sont du canton**, répartis ainsi : - 56,5 % habitant à l'année
- 14,7 % ayant une double résidence ("les parisiens")
- **4,20 % sont d'autres aveyronnais pour la plupart du canton de Ste Geneviève**
- **12,20 % du Cantal, surtout des communes limitrophes**
- **12,40 % sont des estivants français ou étrangers.**

Tous les touristes que nous avons rencontrés ont tenu à nous dire combien ils étaient consternés de voir un tel projet dans un pays aussi beau que le nôtre.

Nous avons remarqué que souvent un seul membre d'un couple voire de la famille avait signé pensant que c'était suffisant pour montrer l'avis de tous ... Mais la pétition continuera jusqu'au bout, c'est à dire pendant encore de longs mois et nous réactualiserons régulièrement ces statistiques.

Des personnes qui sont farouchement contre le projet éolien n'osent pas encore signer de peur de porter préjudice à un membre de leur famille lié de près ou de loin à nos élus.

Peu d'élus ont signé, bien que certains ont pris publiquement position en écrivant en haut lieu pour argumenter leur opposition au projet.

Ces premiers résultats montrent bien que ce mouvement n'est pas une vague parisienne comme aimeraient le croire certains, que ce sont bien les gens vivant au pays qui se mobilisent contre ce projet industriel, dans l'action ou dans le travail de fond, et qu'il ne faut pas oublier que ces 15 % de "parisiens" sont pour la plupart des enfants du pays, fiers de l'être et désireux d'y passer leur retraite.

Le dépôt du permis de construire est annoncé par nos maires d'ici la fin de l'année !

Mais ne soyez pas fataliste ! C'est là que commencera véritablement notre lutte, avec toutes les armes juridiques à notre disposition, jusqu'à la victoire.

Savez-vous que Sarrans + Brommat 1 + Brommat 2 produisent 600 MW ? Les 35 éoliennes du Carladez produiraient , environ, 20% de 70MW !!

Notre production hydroélectrique correspondrait à **1500 éoliennes** de 2,3 MW à 20% de productivité... (En sachant qu'à Ally en Haute-Loire, elles fournissaient en plein automne dans une zone réputée ventée, 4 à 19 % de leur capacité de production !). Et que **Montézic** avec ses **912 MW est équivalent à environ 2000 éoliennes ! Sachant qu'en France, en avril 2006, il y en avait 1049 installées !!!**

Nos barrages donnent de l'électricité quand nous en avons besoin, en appuyant sur un simple bouton ! Le vent sera-t-il au rendez-vous durant les pics de consommation ou nos élus comptent-ils souffler sur les éoliennes ?!

Alors est-il vraiment nécessaire de saccager notre environnement pour si peu de production électrique ????

OUI AUX ENERGIES PROPRES POUR LA PLANETE : Que nos maires dépensent leur énergie pour qu'EDF garde en 2009 la concession de "Sarrans, Brommat" ainsi les vieilles turbines de Brommat 1 (6 fois 30 MW) pourraient être remplacées par un groupe du type de Brommat 2 (240Mw = 600 éoliennes de 2,3 MW à 20 % de productivité...).

Nous sommes là dans une grande hypocrisie :

TRES PEU VONT TOUCHER, MAIS DES NUISANCES POUR TOUS ! ET EN PRIME, LA ZIZANIE DANS NOS VILLAGES !

1- **Les promoteurs** : Beaucoup d'argent grâce au rachat à prix d'or que l'Etat va leur garantir durant 15 ans : 82 €/du MW/h , soit environ trois fois plus cher que pour les autres fournisseurs, même si les éoliennes produisent quand nous n'en n'aurons pas besoin. (Cette électricité n'est pas stockable...) Et tout cela aux frais des abonnés EDF ! (Voir sur votre facture, la contribution C.S.P.E)

2- **Les propriétaires fonciers** : Qui vont toucher un loyer . **D'après vous, pourquoi les promoteurs ne rachètent-ils pas la parcelle du terrain, au lieu de la payer dix fois plus cher en la louant ?** Parce qu'ainsi les responsabilités juridiques (demande de dommages et intérêts des voisins, troubles de voisinage, démantèlement si faillite du promoteur etc...) iront aux agriculteurs !!!!

3- **Les communes** : La taxe professionnelle. Mais celle-ci sera calculée sur la productivité des éoliennes... (4 à 19% de leur capacité , à Ally en plein automne !) Et lorsqu'on demande aux maires les prévisions de retombée de cette taxe, il n'en ont pas la moindre idée.

CONCLUSION : Nos paysages, notre santé, notre qualité de vie et notre développement touristique seront sacrifiés pour des intérêts industriels privés et non pour le bien de tous et sûrement pas pour des raisons écologiques !



Montage amateur d'une représentation possible de la réalité.
Image non contractuelle.

BULLETIN D'ADHÉSION à l'association "SAUVEGARDE DU CARLADEZ"

A envoyer à Isabelle Ladoux 11 rue Rabelais 92170 Vanves (01 46 44 34 14) ou à Nicole Garrel Pervilhergues 12600 Thérondels. Pour les cotisations libeller le chèque à l'ordre de "Sauvegarde du Carladez". Un grand merci de nous soutenir dans nos démarches administratives et juridiques.

Nom :

Prénom :

Signature :

Adresse :

e-mail :

Tél :

Désire adhérer à l'association "Sauvegarde du Carladez" en tant que :

Membre sympathisant :10 euros

Membre bienfaiteur : Libreeuros